

**POLITIQUE EN MATIÈRE DE SALLE POLYVALENTE, CULTURELLE,
DE RÉUNION ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES**

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) COMBEROUGER Remplacement du système de chauffage à la salle des fêtes. SUMR/00003268	27 920 €	21 715 € *	45 %	<u>9 771 €</u>
<u>Observation</u> : *La dépense subventionnable est ramenée à 21 715 € au lieu de 27 920 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
2) ESCATALENS Réhabilitation de la maison des associations. SUMR/00003258	25 578 €	25 578 €	18 %	<u>4 604 €</u>
3) REYNIES Installation d'une climatisation réversible dans les locaux de l'accueil de loisirs sans hébergement. SUMR/00003510	10 582 €	10 582 €	24 %	<u>2 539 €</u>
4) SAINT-BEAUZEIL Mises aux normes de la cuisine et de la salle à usages multiples. SUMR/00003160	3 137 €	3 137 €	45 %	<u>1 411 €</u>

TOTAL..... : 18 325 €

Le Président,

Michel WEILL